

Autres dénominations : Chef d'exploitation transport de voyageurs / Cheffe d'exploitation transport de voyageurs • Responsable d'exploitation en transport de personnes • Responsable d'exploitation en transport de personnes

Présentation du métier

Le / La responsable exploitation TRV (transport routier de voyageurs) organise les opérations quotidiennes de transports en garantissant la continuité, la qualité et la sécurité de service.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, ...) en transport et logistique complété par une expérience professionnelle dans le même secteur. Un Master professionnel en transport peut être demandé. Les permis D, D1 (précédemment D) et l'Attestation de Capacité Professionnelle au transport de voyageurs peuvent être requis.

La pratique d'une langue étrangère peut être exigée.

Compétences professionnelles

- Animer, coordonner une équipe
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Lancer et gérer un appel d'offres
- Lecture de plan, de schéma
- Logiciel professionnel d'exploitation de transport de personnes
- Modalités de traitement des litiges
- Planifier un rendez-vous, une intervention, une prestation, des travaux à réaliser
- Rédiger un cahier des charges, des spécifications techniques
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Réglementation liée aux véhicules
- Structurer, synthétiser des informations
- Suivre la gestion d'un parc de véhicules
- Traiter des dossiers de contentieux
- Utilisation de matériel de navigation

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de réactivité
- Gérer son stress
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME N4202 - Direction d'exploitation des transports routiers de personnes](#).